

Note de synthèse et de propositions option Union européenne :

En 2017, à sa prise de fonction en qualité de présidente de la commission européenne, Ursula Von Der Leyen promettait une mandature tournée vers le climat et la géopolitique. Force est de constater qu'elle ne s'est pas trompée. La guerre s'est invitée sur le continent et la planète s'est déchaînée entraînant des conséquences humaines et économiques dramatiques. L'institut Munich Re estime à 225 milliards de dollars le coût des catastrophes naturelles en 2023 dans le monde.

Depuis 2001 l'Europe s'est dotée, conformément à ses compétences d'appui des états membres d'une capacité de coordination et de réponse aux catastrophes de sécurité civile : le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU). Au fil du temps ce mécanisme a intégré des pays hors UE puisque la Moldavie vient d'y être intégrée comme 34^{ème} état membre.

A l'aune d'élections européennes qui prédisent une poussée des partis eurosceptiques et qui risquent d'entraîner des changements politiques et stratégiques au sein de l'UE, il convient de faire le point sur ce mécanisme de solidarité entre les peuples. A quels enjeux répond le MPCU ? Quelles actions a-t-il menées et quels freins a-t-il rencontrés (I) ? Au regard de ce bilan, quelles propositions d'améliorations et d'approfondissement pourraient être envisagées (II) ?

I - A quels enjeux répond le MPCU ? Quelles actions a-t-il menées et quels freins a-t-il rencontrés ?

A - Des enjeux en constante évolution

Les crises de sécurité civile sont multiples et polymorphes et surtout elles ne connaissent pas de frontières.

Guerre en Ukraine ou au Haut-Karabagh, crise sanitaire liée au COVID, crise migratoire de 2015 – potentiellement réglée par le traité de Dublin 3 – crise naturelle liée au dérèglement climatique (sécheresse – inondations – feux de forêt) à travers tout le continent. Ce sont autant d'évènements de plus en plus fréquents et pouvant survenir de manière simultanée. Les états, face à ces phénomènes, sont souvent dépassés et le cadre européen semble être la bonne strate de réponse pour les compléter, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.

Dès lors les enjeux sont clairs : comment anticiper, organiser, coordonner la réponse aux crises de sécurité civile au niveau européen ? Comment faire travailler ensemble les 34 pays du mécanisme ? Avec quels moyens humains, matériels et financiers ? Comment prendre en compte le futur élargissement de l'UE promis par Charles Michel (président du conseil) à l'horizon 2030 ?

Un autre enjeu majeur tient du soft power de l'UE. L'UE peut par l'intermédiaire du MPCU compléter ses actions en faveur des pays pauvres (l'UE est le premier donateur en leur faveur) et ainsi avoir une

voie qui compte davantage entre les US et les BRICS (Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud) sur le plan de la diplomatie mondiale.

B - Quels freins le MPCU a-t-il rencontrés à son action ?

Depuis sa création en 2001, le MPCU a été activé plus de 600 fois (avec une forte accélération liée à l'Ukraine et au COVID 19) et a fait preuve d'une remarquable adaptabilité. Ainsi, alors qu'il n'était pas imaginé pour gérer une crise sanitaire ou les conséquences d'une guerre sur le sol européen, le mécanisme s'est parfaitement adapté tout en continuant d'aider les pays membres lors des crises naturelles qui se sont multipliées.

Même si le bilan global du mécanisme est largement positif, un certain nombre de freins sont apparus.

Tout d'abord le mécanisme en lui-même porte les gènes de ses limites : les différents modules qui composent la réponse de l'UE appartiennent aux états membres et peuvent donc ne pas être mis à disposition de l'Europe pour des raisons politiques ou stratégiques. A l'inverse des états demandeurs pourraient ne pas vouloir de certaines nationalités sur leur sol (cas du Maroc qui a refusé les secours français lors du dernier tremblement de terre).

De plus ce système peut entraîner une forme de concurrence entre les états, obligeant l'ERCC à une grande transparence dans son processus de sélection.

Par ailleurs, au regard de la multiplication des crises, il convient de revoir le dimensionnement des moyens de régulation et de commandement qui ne sont plus à la hauteur.

Enfin, l'hétérogénéité des matériels et des techniques à l'échelle du continent pose également un souci. A titre d'exemple, les renforts roumains appelés à l'été 2022 en Gironde ont dû passer par le Luxembourg pour obtenir des raccords de tuyaux compatibles entre le matériel français et le leur. A quand une norme européenne dans ce domaine ?

II - Quelles propositions d'amélioration et d'approfondissement pourraient être envisagées ?

A - D'un point de vue stratégique

Afin d'augmenter les capacités de supervision du MPCU la création d'une agence en lieu et place de la DG ECHO permettrait également de créer des synergies avec les ONG qui travaillent souvent avec les forces de protections civiles sur le terrain.

Dotée d'un budget propre avec un personnel dimensionné cette agence pourrait également travailler à l'harmonisation des normes au niveau

européen et nous rapprocher des normes UN qui prévalent lors des opérations hors de l'UE. La proposition d'un référent MPCU auprès des différentes délégations de l'UE à travers le monde semble avoir du sens, dès lors qu'il s'agit effectivement d'un spécialiste du domaine et pas d'une compétence ajoutée au référent sécurité.

Par ailleurs, à terme l'UE devra décider entre deux orientations :
Soit elle finance et gère une réserve de matériel propre à l'UE avec les hommes pour l'utiliser (un peu à l'image toutes proportions gardées, de la création d'une armée européenne) notamment des avions bombardier d'eau.

Soit elle fait voter via les instances parlementaires de l'UE la mainmise de l'ERCC sur les modules aujourd'hui gérés par les états (en gros l'ERCC exige mais ne demande plus), sachant que plusieurs pays, dont la France, se sont prononcés contre cette possibilité considérant que c'est une atteinte à leur souveraineté.

B - D'un point de vue tactique

Le modèle de formation du MPCU existe et il est performant. Il alterne niveau de formation – exercice sur table et exercice sur le terrain – et il permet au cadre de chaque pays d'avoir un langage commun. Il convient de le redimensionner vers le haut. A l'image du projet APPORT entre la France et la Belgique l'Europe doit encourager les états à collaborer entre eux via des exercices communs, notamment aux frontières extérieures de l'UE.

L'UE doit également, à l'image des pactes capacitaires en France, proposer des financements pour aider les états les moins dotés en matériel à rattraper leur retard (l'écart du niveau de richesse entre les régions les plus riches et les plus pauvres au sein de l'UE est de 1 à 13). D'un point de vue global le MPCU dispose d'un certain savoir-faire mais il lui manque le faire savoir. Il faudrait dès lors développer des moyens de communication modernes et efficaces pour pallier ce manque.

Concernant le transport, la manne financière de 800 milliards débloquée par le plan NextGenerationEU – qui n'est pas le moment Hamiltonien espéré par certains – pourrait être une occasion pour acquérir une flotte de transport du MPCU. Les Airbus A400M qui ont récemment fait des essais de largage d'eau pourraient efficacement répondre aux besoins et s'avérer plus polyvalents que leur destination initiale.

Enfin, le mécanisme d'échange d'experts européens qui existe déjà doit être largement développé et simplifié administrativement pour permettre à tous les acteurs de la protection civile européenne de se rencontrer, d'échanger leurs méthodes et ainsi gagner en efficacité.

Le MPCU est indéniablement une réussite européenne. Il a d'ailleurs été largement plébiscité par le président E. Macron en 2017 lors de son discours à la Sorbonne.

Pour autant, au regard de la multiplication des crises, il atteint aujourd'hui une limite capacitaire.

Des ajustements stratégiques et politiques devront être pris par la prochaine mandature européenne. Pourquoi pas au travers d'une directive sur l'engagement citoyen en période de crise, réclamée depuis plusieurs années par la sécurité civile française.